

Signature de la Convention territoriale de Gestion (CTG)

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.



Un partenariat approuvé

La CTG se traduit par un plan d'action entre la commune et la CAF, principal partenaire de ce dispositif. Fin 2022, 2 916 CTG ont été signées. Elles couvrent 40% de la population en 2020, 61% en 2021 et 89% en 2022 (chiffres CAF).

Les domaines d'intervention des CTG sont globaux : petite enfance, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

à Champagne-sur-Oise, ces projets seront répartis sur plusieurs années (de 2023 à 2027) et porteront sur la petite enfance, l'enfance/jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'insertion et le logement.

Un premier exemple concret a été la reconduction du CMJ (lire page ci-contre) pour la seconde édition. L'année 2023 a également été riche de projets puisque plusieurs ont été menés jusqu'à leur terme dans le cadre de la CTG : création d'un conseil des aînés (lire page 17), mise en place de sorties familiales et d'ateliers intergénérationnels, mise en place d'actions de prévention et de solidarité comme Octobre Rose et Parcours du cœur.

Les projets à venir

Avec la signature de cette convention c'est encore une dizaine de projets qui seront développés sur la commune. La Convention territoriale globale est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de maintien et de développement des services aux familles du territoire. En témoigne la pluralité d'actions identifiées "enfance/jeunesse". Qu'il s'agisse d'un accompagnement au BAFA ou encore de la mise en place d'une conférence sur les dangers des supports numériques la Municipalité souhaite maintenir son engagement en faveur des jeunes et des parents.

Les seniors ne sont pas en reste puisque d'ici 2024 devrait être lancé le portage de livres pour les personnes âgées, et d'ici 2025 une résidence seniors.

Un partenariat à long terme

Conclue pour la période 2023-2027, la CTG signée entre la ville de Champagne-sur-Oise et la CAF du Val d'Oise s'inscrit parfaitement dans la feuille de route établie par l'équipe Municipale. Par la Convention territoriale globale, le Maire et son équipe tendent à apporter des réponses opérationnelles aux enjeux actuels comme le vivre-ensemble, l'accompagnement de la parentalité, l'apprentissage de la citoyenneté ou encore une offre de logement adapté.